



Soutenons les Grévistes sans-papiers de Chronopost Alfortville Manifestation Jeudi 13 janvier à 11H. Direction de La Poste, 3 Place Salvador Allende, Créteil Jusqu'à la Direction du travail (DRIETS) du Val-de-Marne

- Le 7 décembre dernier, des travailleurs sans papiers de l'agence Chronopost d'Alfortville (filiale à 100% de la Poste, groupe appartenant à l'Etat), se sont à nouveau mis en grève, et ont démarré un nouveau piquet devant cette agence, appuyé par de nombreux travailleurs sans titre d'autres entreprises. Cette occupation est la deuxième en deux ans devant cette agence.

- Le 15 novembre, des dizaines de travailleurs de l'agence DPD (autre filiale de la Poste) du Coudray-Montceaux, en Essonne (91), se sont mis en grève pour exiger de l'employeur les documents permettant leur régularisation et l'obtention de titres de séjour. Ces travailleurs triment depuis de mois ou des années dans ce bagnon, perdu en grande banlieue et isolé de tout, à traiter l'acheminement des colis.

- Depuis le 8 novembre 2021, plus de 80 _intérimaires sans-papiers tiennent un piquet devant le siège de RSI à Gennevilliers. Ils protestent contre les conditions de travail désastreuses, les dépassements d'heures non payés, les erreurs sur les feuilles de paye, la maltraitance par les chefs de chantiers... Ils demandent leur régularisation.

Cette lutte à Alfortville prend le relais de celle commencée en juin 2019

Pendant 7 mois, de juin 2019 à janvier 2020, une lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville, avec un piquet installé jour et nuit, **avait permis d'imposer la régularisation de 27 travailleurs** surexploités par cette filiale de La Poste et ses sous-traitants, Derichebourg et Mission Intérim. Cela a permis aussi la **régularisation de 46 autres travailleurs**, d'autres sociétés, ayant activement participé à ce combat.

Mais, à la faveur de la crise sanitaire et du confinement, la Préfecture du Val-de-Marne est revenue sur ses engagements de suivre les dossiers d'autres travailleurs ayant eux aussi participé à cette lutte, **dont 83 ne sont toujours pas régularisés.**

Il y a deux ans, en août 2019, le Ministère du Travail avait été obligé de démarrer une enquête sur les pratiques de Chronopost et de son sous-traitant Derichebourg. Enquête qu'il a lui-même liquidé, sans aucune suite, à la faveur de la fin du conflit et de la crise sanitaire !

Le règne de l'impunité pour les exploiters de sans-papiers !

En conséquence, La Poste continue à surexploiter les Sans-papiers, exactement de la même manière, **c'est-à-dire par le moyen d'une cascade de sous-traitance à l'intérieur de l'agence. Chronopost confie ses chantiers de production à Derichebourg**, qui n'a pas été inquiété et continue de s'occuper d'une partie

du tri et de la manutention des colis, en y exploitant régulièrement des travailleurs sans-papiers, recrutés par sa filiale d'intérim.

Horaires invivables, temps partiel imposé avec la productivité du temps complet, vol sur les feuilles de paye, heures sups. pas payées, arrêts maladie impossibles, accidents de travail pas reconnus...

Et pour ceux qui réclament ou protestent : chantage permanent à la fin de mission ou au licenciement immédiat sans droits ni indemnités, faute de « papiers » en règle ! **Voilà le système d'exploitation des sans-papiers, qui permet à ces sociétés du colis et de l'E-Commerce d'exploser leurs bénéfices !**

Dernièrement, affolés par la lutte de DPD Coudray, ces piteux patrons de La Poste ont lancé, dans la précipitation, à Alfortville, de pseudos contrôles de « papiers ».

Ils ont ainsi mis brutalement à la porte des salariés sans-papiers qu'ils ont recrutés et exploitent pourtant en toute connaissance de cause, pour certains depuis plusieurs années !

L'État organise les conditions de la surexploitation et sème la peur !

L'État fait des règles qui écartent de la régularisation des centaines de milliers de personnes. Et les entreprises qui lui appartiennent, comme La Poste, piochent dans ce marché de la main-d'œuvre sans titre pour la surexploiter dans des conditions proches de l'esclavage.

Il faut que ça change ! Tant que de la main-d'œuvre sans titre existera, des entreprises existeront pour la surexploiter, et tirer les conditions de salaires et de travail de tout le monde vers le bas.

Avec ou sans titres, battons-nous donc tous ensemble pour la régularisation globale de tous les Sans-papiers !

Tant que ce système de sous-traitance en cascade existera, tant qu'existeront les prêts de main-d'œuvre et l'intérim, les droits de tous les salariés pourront être bafoués. Exigeons

- La réinternalisation à la Poste de la sous-traitance et la suppression de l'intérim.
- La régularisation des salariés Sans-papiers que la Poste continue de surexploiter.
- La régularisation des 83 refusés de la lutte de 2019

Et puis :

- La réouverture des guichets en préfecture. La fin de l'obligation de passer par internet et la possibilité de venir chercher son rendez-vous en préfecture, pour le premier dépôt d'une demande de papiers comme pour le renouvellement.
- Le renouvellement par une carte de dix ans. Aujourd'hui, la carte salariée, c'est la précarité à vie. Les régularisés de la lutte Chronopost en savent quelque chose !

